

Lettre économique d'Algérie

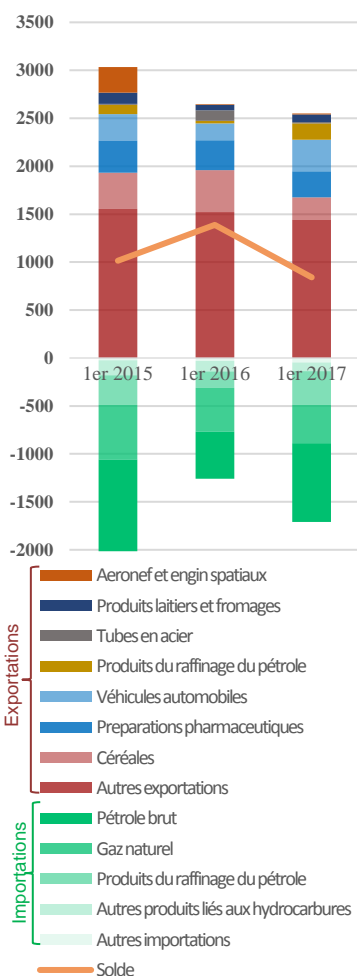
N° 63 – juillet-août 2017 (29/08/17)

© DG Trésor

Economie

Structure des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie au 1^{er} semestre 2017

Structure des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie (1^{er} semestre en MEUR)



Source : Douanes françaises

Selon les Douanes françaises, le montant total des échanges entre la France et l'Algérie au 1^{er} semestre 2017 a enregistré une augmentation de 9% par rapport au 1^{er} semestre 2016, s'établissant à 4,3 Mds EUR (2,5 Mds EUR d'exportations françaises vers l'Algérie et 1,7 Md EUR d'importations depuis l'Algérie). La reprise des cours des hydrocarbures (le prix moyen du Sahara Blend est passé de 40,5 USD/bbl au cours du 1^{er} semestre 2016 à 51,5 USD/bbl durant le 1^{er} semestre 2017) a généré une augmentation importante des importations (+35,6%) tandis que les exportations ont légèrement diminué (-3,7%). L'excédent commercial de la France avec l'Algérie s'est contracté de 39,4% sur cette même période, à 841 MEUR.

Exportations françaises vers l'Algérie :

Les exportations françaises vers l'Algérie au 1^{er} semestre 2017 ont diminué de 3,7% par rapport au 1^{er} semestre 2016, pour s'établir à 2,5 Mds EUR. Les céréales, premier poste d'exportation vers l'Algérie sur les quatre dernières années, ont vu leurs exportations diminué de 47%, à 232 MEUR. Les céréales sont rétrogradées à la troisième place des exportations, derrière les produits pharmaceutiques (-12% à 274 MEUR) et les véhicules automobiles (+87% à 330 MEUR). Les exportations des produits du raffinage du pétrole sont passées de 25 MEUR au 1^{er} semestre 2016 à 170 MEUR au 1^{er} semestre 2017 (4^{ème} poste d'exportations). La valeur des exportations de tubes en acier a été divisée par près de 10 sur la même période, passant de 109 MEUR (4,1% des exportations, 4^{ème} poste) à 12 MEUR.

Importations françaises depuis l'Algérie :

La valeur des importations françaises en provenance d'Algérie évolue proportionnellement aux cours des hydrocarbures puisqu'elles sont composées à hauteur de 93% de produits pétroliers et gaziers ou de leurs dérivés. Ainsi, elles ont enregistré une augmentation de 35,6% au cours du 1^{er} semestre 2017 par rapport au 1^{er} semestre 2016 et s'établissent à 1,7 Md EUR. Cette hausse est principalement imputable à l'augmentation du montant des importations de pétrole brut (+67% à 821 MEUR) qui représente 48% des importations françaises en provenance d'Algérie. Les importations en gaz naturel ont pour leur part légèrement diminué, à 400 MEUR (-12,6%) et ne représente plus que 23% des importations françaises (contre 36% au 1^{er} semestre 2016). Les produits du raffinage du pétrole sont au 3^{ème} poste, à 350 MEUR (+105%). Les produits importés hors hydrocarbures sont les « engrais et composés azotés » (-22%, à 65 MEUR), les appareils électroménagers (passant de 0,2 MEUR au 1^{er} semestre 2016 à 1,5 MEUR au 1^{er} semestre 2017) et les fruits tropicaux (+37% à 14 MEUR).



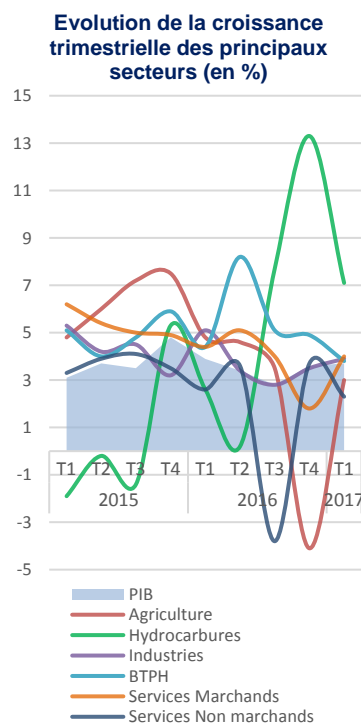
Economie

Publication des comptes nationaux pour le 1^{er} trimestre 2017 par l'ONS

Comptes nationaux publiés par l'ONS :
<http://www.ons.dz/IMG/pdf/Cptna1t17.pdf>

L'Office National des Statistiques (ONS) a publié son rapport sur la croissance du premier trimestre 2017.

Selon l'ONS, la croissance économique s'est accélérée de 3,7% en glissement annuel au premier trimestre, un rythme légèrement plus faible que celui enregistré à la même période de l'année précédente (3,9%). L'activité économique du premier trimestre a principalement été tirée par le secteur des hydrocarbures qui poursuit sa forte croissance, à 7,1% après 13,3% au 4^{ème} trimestre 2016, en glissement annuel.



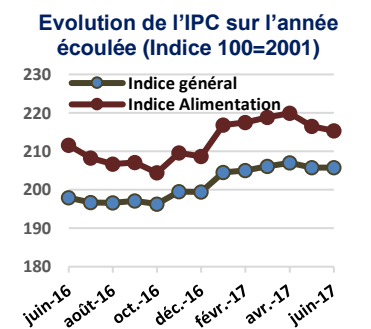
Source : ONS

Le document présente une analyse sectorielle plus détaillée :

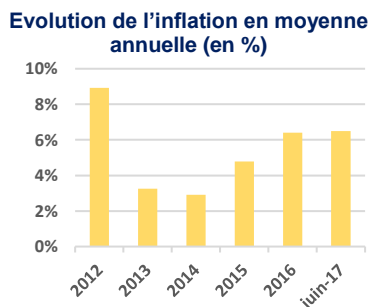
- ❖ Le secteur agricole affiche une croissance de 3% en glissement annuel (4,8% au premier trimestre 2016) après une croissance négative de 4,1% au trimestre précédent.
- ❖ Le secteur industriel a cru de 3,9% sur ce trimestre, un niveau nettement inférieur à celui du premier trimestre de l'année précédente (5,1%). Plus précisément, l'industrie de l'agro-alimentaire a cru de 5,8%, celle du bois, papier, liège de 10%, les mines de 1% et le textile de 1,5%.
- ❖ Les services marchands ont enregistré une croissance de 4% (4,4% au T12016), appuyée par le secteur des transports et communication (6,9%), du commerce (1,5%), des services fournis aux entreprises (5%) et aux ménages (6%) et de l'hôtellerie-restauration (3,1%).
- ❖ Les services non-marchands ont affiché une croissance de 2,3%. Les services financiers ont enregistré une croissance de 7,1% tandis que celle des administrations publiques a été de 2,1%.
- ❖ Le secteur du Bâtiment, travaux publics et hydraulique a enregistré une croissance de 3,7% au T12017 contre 4,4% au T1 2016.

Economie

Le rythme de l'inflation à l'issue du 1^{er} semestre 2017 s'établit à 6,5%



Selon l'Office National des Statistiques (ONS), l'indice général des prix à la consommation (IPC) s'est stabilisé au mois de juin par rapport au mois précédent tandis que celle enregistrée au même mois de l'année 2016 était de 1,5%. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 6,5% en juin 2017 et à 4% en glissement annuel. L'inflation dépasse à ce jour les prévisions du FMI (4,3%) et les objectifs de la Banque d'Algérie (4%).



Sur le premier semestre 2017, l'indice des prix à la consommation a progressé de 6,6% par rapport au premier semestre 2016. Elle était de 5,3% à la même période l'année précédente. La progression de l'indice des prix à la consommation est notamment imputable à une hausse de l'indice sur les postes « habillement-chaussures » (8%), « santé-hygiène corporelle » (7,8%), « transports et communications » (7,1%) et « divers » (10,3%). Les prix de l'alimentation et des boissons non alcoolisées ont pour leur part progressé de 6,1%.

En variation mensuelle, l'inflation a été nulle, après une légère déflation durant le mois précédent (-0,6%). La variation des prix pour les biens alimentaires a été négative à -0,5%, tandis qu'elle était de +2,5% à la même période l'année précédente. Sur le mois de juin, seuls les postes Habillement et Logement ont affiché une inflation supérieure à 1%.

L'inflation en rythme annuel continue de ralentir puisqu'elle s'est établie à 6,1% en juillet (elle était de 8% en janvier) grâce à une déflation de 1,4% sur le mois.

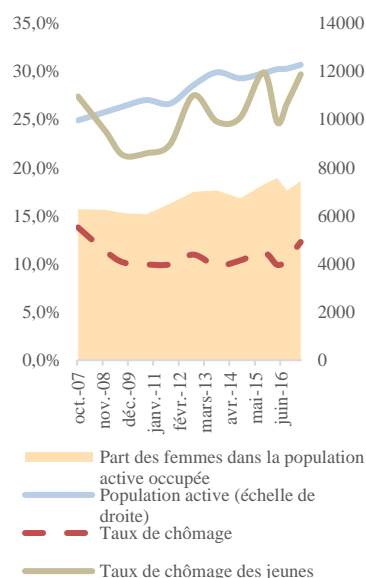


Economie

L'ONS publie son rapport sur l'activité, l'emploi et le chômage pour avril 2017

Lien vers le rapport :

<http://www.ons.dz/IMG/Emploi%20Avril%202017.pdf>



Source : ONS

L'Office nationale de statistiques (ONS) a publié son rapport biannuel sur l'activité, l'emploi et le chômage pour avril 2017. Les mesures appliquées sur le marché du travail sont celles qu'utilise le Bureau International du Travail et l'enquête porte sur 21 840 ménages.

La population active a atteint 12 277 000 individus, 1,5% de plus qu'en avril 2016. La population active occupée a été estimée à 10 769 000, en légère diminution depuis un an. Les hommes représentent 79,4% de la population active et 81% de la population active occupée. Le nombre de chômeurs a augmenté de 25,9% en glissement annuel, et touche 1 508 000 individus soit 12,3% de la population active (9,9% en avril 2016). Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) a enregistré une augmentation de 5 points et s'élève ainsi à 29,7% et celui des femmes de quatre points à 20,5%.

Le nombre d'emplois dans le secteur public a diminué de 9%, à 4 153 000, tandis que l'emploi privé a atteint 6 616 000 d'individus, soit une augmentation de 4,5% par rapport à avril 2016. Par ailleurs, le nombre d'individus non-affiliés à la sécurité sociale est en hausse de 7%. La part des affiliés représente ainsi 60% de l'emploi total, trois points de moins qu'il y a un an.

Le nombre d'auto emploi (employeurs et indépendants) s'est contracté de 1% en un an, à 3 076 000 individus, tandis que le nombre d'employés permanents a diminué de 2,7%, mais il a augmenté de près de 3% depuis septembre 2016.

En termes de secteur d'activité, les services (marchands et non marchands) absorbent 60,7% des emplois, le secteur agricole 8,6%, le secteur industriel 13,9% et le BTP 16,8%.

Relations Internationales

Une double visite d'officiels européens dans le cadre de la coopération Algérie-Union européenne

La BEI a investi 2,1 Mds EUR en Algérie, sur les secteurs de l'énergie, de l'eau, du transport routier et de l'industrie.

<http://www.eib.org/infocentre/press/releases/all/2017/2017-197-la-bei-signe-un-nouvel-accord-de-cooperation-avec-l-algerie.htm?lang=fr>

Le Vice-Président de la Banque Européenne d'investissement (BEI), Romain Escolano, s'est rendu en Algérie entre le 12 et le 14 juillet dans le cadre d'une visite officielle. Il a pu s'entretenir avec le précédent Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, et plusieurs ministres (Finances, Transports et travaux publics et Environnement et énergies renouvelables).

Lors de sa visite, un accord de coopération a été signé entre la BEI et l'Algérie, portant sur la sécurité routière. Une étude sera ainsi financée par la BEI et permettra d'établir des normes de sécurité de l'autoroute Trans-maghrébine, notamment sur l'autoroute Est-Ouest (tronçon de 1500km).

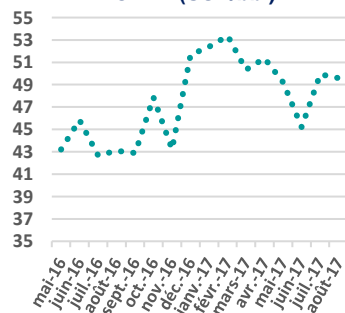
Par ailleurs, Johannes Hahn, Commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage, s'est rendu à Alger entre les 19 et 21 juillet. Cette visite fait suite au Conseil d'Association du 13 mars dernier, qui avait débouché sur l'adoption des priorités de partenariats jusqu'en 2020.

Dans ce cadre, le commissaire Hahn a inauguré la cérémonie de lancement du jumelage institutionnel dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TICs). Le programme est financé par l'Union Européenne à hauteur de 1,4 MEUR et le partenariat sera principalement assuré par l'Allemagne à travers le Ministère fédéral allemand de l'économie et de l'énergie, la France étant junior dans ce projet avec la Fondation française Sophia Antipolis. La partie algérienne du jumelage sera assurée par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques. L'objectif est de fournir un « appui au Ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique dans la mise en place d'un écosystème favorisant le développement des TICs en Algérie ».



Relations Internationales

Evolution du prix du panier de l'OPEP (USD/bbl)



Source : OPEP

Le comité des Ministres des pays Opep et non-Opep s'est réuni à Saint Pétersbourg

Le 24 juillet dernier, le comité des Ministres des pays Opep et non-Opep (JMMC) s'est réuni pour la quatrième fois à Saint Pétersbourg pour faire le point sur les six premiers mois de l'accord dit d'Alger, mis en œuvre à l'issue de la 171^{ème} Conférence de l'Opep. Pour rappel, cet accord prévoyait une réduction de 1,2Mbbbl/j de pétrole.

Selon le rapport du comité technique (juin 2017), l'accord a été respecté à 98% entre janvier et juin. Par ailleurs, le JMMC s'attend à une augmentation de la demande au second semestre, pouvant ainsi atteindre 2Mbbbl/j. Il précise aussi que le stock de pétrole des pays de l'OCDE sur les cinq dernières années a diminué en moyenne de 90 Mbbbl, à 250 Mbbbl.

Le JMMC souhaite maintenir cette coopération jusqu'au premier trimestre 2018. La 5^{ème} réunion est prévue pour septembre prochain.

Environnement des affaires

Règlement n°17-01 du 10 juillet 2017 :

<http://www.bank-of-algeria.dz/html/legist017.htm>

Instruction n°2017-40 du 31 juillet 2017 relative au régime des réserves obligatoires :

<http://www.bank-of-algeria.dz/html/legist2017.htm>

La Banque d'Algérie introduit un règlement pour la mise en place d'un marché interbancaire des changes

La Banque d'Algérie a adopté le règlement n°17-01 du 10 juillet 2017 portant création d'un marché interbancaire des changes à terme. Il sera prochainement publié au journal officiel.

Les établissements financiers sont à présent autorisés à acheter ou vendre des devises étrangères contre des dinars, à terme ou au comptant. Il est aussi possible d'effectuer des prêts en devises (opérations de trésorerie devises). Les ressources peuvent venir des exportations hors hydrocarbures et produits miniers, d'emprunts en devise contracté par les établissements financiers, d'achats de devises sur le marché interbancaire et des dépôts en devise.

Les intermédiaires agréés auront aussi la possibilité de se couvrir contre le risque de change. A cette fin, ils peuvent effectuer des opérations de change à terme, acheter des options d'achat (CALL) ou des options de ventes (PUT) qui permettent de choisir ou non d'exercer son droit d'achat ou de vente au prix d'une prime (prix de l'option), de signer des contrats de swaps (combinaison de deux opérations de change de sens contraire) ou d'acheter au comptant des devises livrables à terme.

Par ailleurs, la Banque d'Algérie a décidé, par l'instruction n°2017-40 du 31 juillet 2017 de fixer le taux de réserves obligatoires à 4%. Pour rappel, il était fixé à 12% entre 2013 et mai 2016 où il avait été abaissé à 8%. Cet outil de la politique monétaire est utilisé dans un contexte de contraction de la liquidité.

Environnement des affaires

Projet de loi :

http://www.assemblee-nationale.fr/15/dossiers/accord_algerie_echanges_jeunes_actifs.asp

L'Assemblée Nationale a ratifié l'accord pour l'échange de jeunes actifs

Le 26 octobre 2015, lors de la troisième session du Comité mixte franco-algérien (Comefa), les deux anciens ministres des Affaires étrangères algérien et français (Ramtane Lamamra et Laurent Fabius) ont signé un accord dont le but est de favoriser les échanges entre jeunes français et algériens. Le projet de loi, adopté par le Sénat le 16 février dernier, autorise l'approbation de l'accord entre le Gouvernement algérien et français.

L'accord a pour objectif de relancer le système de Volontaires internationaux en entreprises (VIE) afin de fournir de jeunes actifs aux entreprises françaises en Algérie. Entre 2004 et 2013 (année où le système a été abandonné), plus de 300 jeunes ont pu bénéficier du statut de VIE en Algérie. L'accord prévoit de ne pas dépasser les 200 jeunes par an.

**Environnement des affaires****Mise en place de nouvelles licences d'importation et débloqué des marchandises en souffrance**

Dans le cadre de la mise en place des licences d'importations, et s'appuyant sur une note de l'ex Premier ministre (M. Tebboune), l'Association professionnelle des Banques et Etablissements financiers (ABEF) a adressé des notes, le 18 juillet et le 03 août 2017, aux banques de la place, leur demandant de surseoir à toute domiciliation bancaire de certains produits alimentaires et industriels, dont les listes étaient annexées.

Par ailleurs, au début du mois d'août, le Gouvernement a ordonné la libération sans délai des marchandises concernées, et importées avant l'instauration de régime des licences et qui se trouvaient en souffrance dans les zones sous douane.

Ci-après la liste des catégories de produit concernées :

- | | |
|---|--|
| - Articles de robinetterie et assimilés | - Gruaux, semoules et agglomérés de céréales |
| - Transformateurs électriques | - Autres fruits à coques |
| - Moteurs et machines génératrices | - Fruits et autres parties comestibles de plantes |
| - Pavés en pierres naturelles autres qu'ardoise | - Préparations pour sauces et sauces préparées |
| - Pierres de taille ou de construction | - Préparations pour soupes, potages ou bouillons |
| - Briques de construction en céramique | - Glaces de consommation |
| - Tuiles et éléments de cheminée | - Confiture, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits |
| - Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles | - Chocolat et autres produits contenant du cacao |
| - Savons | - Jus de fruits ou de légumes |
| - Articles de transport ou d'emballage plastique | - Farines de céréales autres que de froment ou de méteil |
| - Vaisselle et autres articles de ménage | - Amidons et féculés |
| - Appareils d'éclairage et leurs parties | - Farines de céréales autres que le froment |
| - Autres meubles et leurs parties | |

Changement de Premier ministre

Principales fonctions occupées par Ahmed Ouyahia :

- **Premier ministre :**
 - du 31/12/1995 au 15/12/1998
 - du 06/05/2003 au 24/05/2006
 - du 23/08/2008 au 03/10/2012
- **Ministre de la Justice :**
du 23/12/1999 au 04/06/2002
- **Chef de Cabinet du Président de la République :**
du 05/05/2014 au 15/08/2017
- **Secrétaire général du RND :**
depuis le 10 juin 2015

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé Ahmed Ouyahia au poste de Premier ministre

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé de mettre fin aux fonctions de M. Abdelmadjid Tebboune en qualité de Premier ministre. Ahmed Ouyahia, qui a occupé ce poste à plusieurs reprises, a été nommé en remplacement.

Ahmed Ouyahia a pris ses fonctions le 16 août 2017. Comme le veut la Constitution (article 93), le Président de la République a nommé les membres du gouvernement. Trois changements de ministres ont été décidés:

- Ministre de l'Industrie et des Mines : **Youcef YOUSFI**, en remplacement de Mahdjoub BEDDA
- Ministre du Commerce : **Mohamed BENMERADI**, en remplacement d'Ahmed SACI
- Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville : **Abdelwahid TEMMAR**, en remplacement de Youcef CHORFA.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2017)	41,3 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	3894 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15423 USD
IDH (2016)	0,745 (86 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2017)	156 ^{ème} sur 189
Taux de chômage (avril 2017)	12,3%
Taux d'inflation (rythme annuel en juillet 2017)	6,1%
Taux de change EUR/DZD (juillet 2017)	128,3
Prix du baril de pétrole brut (OPEP basket price – moyenne mensuelle juillet 2017)	46,9 USD
Réserves de change (au 31 mars 2017)	109 Mds USD

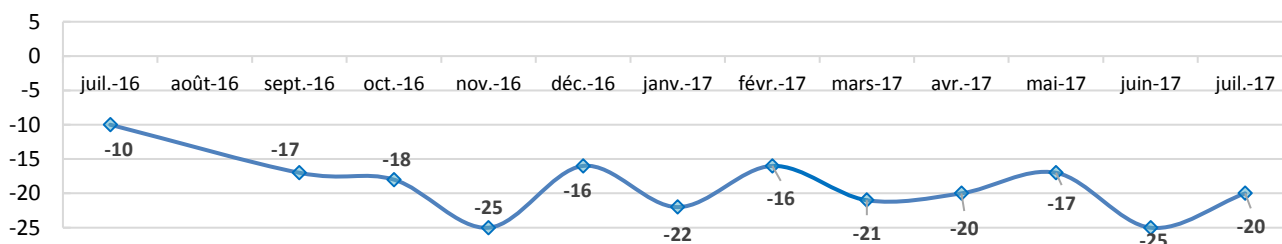
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2014	2015	2016 ^p	2017*	2018*
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	214	165	161	174	178
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,8%	3,9%	4,2%	1,4%	0,6%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	156	135	138	141	144
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%	2,7%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	2,9%	4,8%	6,4%	4,8%	4,3%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	47,8%	51,3%	49%	46,5%	38,2%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	43,4%	34,7%	32,6%	34,2%	28%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-7,3%	-15,4%	-11,6%	-2,2%	-2%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%	-26,5%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%	-7,7%
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7%	8,8%	20,4%	17,3%	17,8%
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%	6,8%
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	740	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	0,3	-18,1	-23,1	-22,1	-16,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5	-9,1
	Transferts nets (en Mds USD)	3,3	2,7	2,7	2,9	3,0
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	1,5	-0,7	1,4	1,8	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7	-22,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8	-15,6
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15850	15 553	12 725	10 438	9 025
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 938	-1 490	1 526	4 842	7 559
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6 591	7 651	8 341	9 176	9 953
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13 664	13 731	13 881	15 280	16 583

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtresor.gov.fr).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Sylvain Gérardon, Adrien Sperry, Darine Chenine, Nabila Tata et Guillaume Dufour

Revu par : Denis Le Fers